

Code RNCP : RNCP38363

Niveau de qualification : Niveau 5

Certificateur : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Public concerné

Toute personne justifiant d'une expérience professionnelle, salariée, non salariée, bénévole ou volontaire, en lien direct avec la certification visée

Prérequis

- Recevabilité administrative obtenue (Livret 1)
- ou
- Entrée dans le parcours via la plateforme France VAE

Délai d'accès

De 15 jours à 1 mois

Durée : 6 à 12 mois

Modalités de réalisation

- En présentiel
- À distance (visioconférence)
- Format mixte possible

Modalités d'accompagnement

- Entretiens individuels (présentiel / visio) pour analyse du parcours, choix des expériences, travail sur les compétences.
- Ateliers collectifs
- FOAD / accompagnement à distance (visio, téléphone, mail)

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

L'accompagnement peut être adapté aux personnes en situation de handicap après analyse des besoins spécifiques.

Financement

CPF, OPCO, Employeur, France Travail, Transition pro, Personnel (fonds propres)

Tarif : à partir de 1600 €

CONTACT

CHEBILI Fadila
contact@iad-vae.fr
07 67 40 99 83

Notre objectif est de vous permettre de formaliser et valoriser vos expériences professionnelles afin d'obtenir tout ou partie du BTS GPME par la VAE.

La validation de vos acquis s'effectue en trois étapes :

- 1.** Le livret 1 : Il consiste à remplir votre formulaire d'inscription et à rédiger un CV mettant en avant vos expériences professionnelles
- 2.** Le livret : C'est une étape majeure. Vous devez rédiger un dossier détaillant vos expériences professionnelles en lien avec le référentiel du BTS GPME
- 3.** La soutenance : Il s'agit de présenter à l'oral votre livret 2. Vous devrez prouver que vous avez les compétences requises par le référentiel. Le jury est composé de professionnels et d'enseignants en lien avec le diplôme visé. L'épreuve orale se déroule en présentiel et dure environ une heure

Le référentiel de cette certification de formation est constitué de 4 blocs de compétences :

BC 1 : Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME

BC 2 : Participer à la gestion des risques de la PME

BC 3 : Gérer le personnel et contribuer à la gestion des ressources humaines de la PME

BC 4 : Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME

Débouchés

Les activités de gestion de la PME s'exercent dans des structures organisationnelles diverses où la gestion administrative requiert une forte polyvalence. Il s'agit principalement de PME de 5 à 50 salariés où, quels que soient les secteurs d'activité, la polyvalence est requise. Le dirigeant en est souvent propriétaire et bénéficie d'une indépendance sur le plan juridique et financier.

Le titulaire du BTS GPME accède au poste de :

- Assistant de direction
- Collaborateur
- Secrétaire de direction...

La validation du diplôme relève exclusivement du jury du certificateur, qui peut prononcer :

-  Validation totale
-  Validation partielle
-  Refus de validation

En cas de validation partielle, un accompagnement complémentaire peut être proposé. Un point de suivi est réalisé après la décision du jury pour analyser les suites possibles

Méthodes d'animation

Questionnement guidé et reformulation pour faire émerger les compétences

Trame de description d'activité (contexte, objectifs, tâches, outils, responsabilités, résultats, compétences)

Analyse de pratiques et posture professionnelle

Accompagnement méthodologique fondé sur des relectures interactives en séance

Actes formatifs complémentaires (gestion administrative du personnel, outils de gestion de la PME...)

Préparation à l'oral de jury via simulations, plan de présentation, travail sur la gestion du temps et la clarté du discours

Droit à congé VAE

Vous êtes salarié et vous souhaitez vous engager dans un parcours de VAE. Vous pouvez demander un congé de validation des acquis de l'expérience afin de réaliser tout ou partie de votre parcours VAE sur votre temps de travail. Ce congé VAE est d'une durée maximale de 48 heures et garantit le maintien de votre rémunération.